

1

( N<sup>o</sup> 220. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Chrétien-Thomas Branchazi, sergent au 12<sup>e</sup> régiment de ligne.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Branchazi, fils de Laurent et de dame Catherine Soleva, né à Trons, canton des Grisons ( Suisse ), le 31 juillet 1804, demande la naturalisation ordinaire.

Entré au service des Pays-Bas, le 31 août 1819, il l'a quitté le 3 octobre 1830 pour faire partie du 2<sup>e</sup> bataillon des volontaires namurois; il est resté dans l'armée jusqu'au 4 juin 1835, époque à laquelle il a quitté le pays pour retourner en Suisse.

Le 19 avril 1842, il est venu de nouveau prendre du service en Belgique; sa bonne conduite lui a valu le grade de sergent.

Les autorités consultées sont d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

*Le Rapporteur,*

**J.-J. DE LEHAYE.**

*Pour le Président,*

**HENOT.**

---